

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**

## DES ACTIONNAIRES

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# AGENDA

1. Introduction
2. Bilan de l'année 2018
3. Performance financière 2018
4. Stratégie & ambition pour 2021
5. Rapport sur le gouvernement d'entreprise
6. Rapport du Comité des Nominations et des Rémunérations
  - Rémunération des dirigeants
  - Structure de gouvernance envisagée à l'issue de l'assemblée générale
7. Rapports des Commissaires aux comptes
8. Questions Réponses
9. Vote des résolutions

# **INTRODUCTION**

THIERRY BRETON  
Président du Conseil  
d'Administration

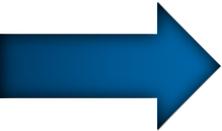
Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

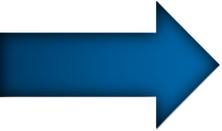
# Worldline: une **stratégie** claire et une **ambition** forte



Tirer profit de la **profonde transformation de l'industrie des paiements électroniques**



**Répondre à l'émergence** de nouveaux besoins liés à la **transformation digitale**



**Saisir les nombreuses opportunités** de croissance organique et via des acquisitions



**Construire le leader européen** des paiements

**Créer de la valeur** pour tous les actionnaires

# Rappel de la performance boursière depuis l'introduction en bourse



## VALEUR DE L'ACTION WORLDLINE:



**De:** € 16,40 (27 juin 2014, date de l'introduction en bourse, cap. boursière de 2,2 milliards d'euros)  
**A:** € 56,15 (26 avril 2019)

**Capitalisation boursière:**  
**10,2 milliards d'euros**

# Evolution de la structure actionnariale de Worldline:

3 nouveaux leviers pour permettre de poursuivre une stratégie créatrice de valeur

**Décision adoptée d'Atos de distribuer 23,5% des actions Worldline à ses actionnaires**

et

**Sortie de Worldline du périmètre de consolidation d'Atos**

**Possibilité renouvelée d'accueillir de nouveaux actionnaires stratégiques** dans le cadre de transactions industrielles

**Calcul de la capacité d'emprunt** (ratio dette nette sur EBO) de Worldline sur **une base indépendante**

**Amélioration significative de la liquidité** des actions Worldline

# Adaptation de la gouvernance d'entreprise et réorganisation de la société

## Adaptation de la gouvernance d'entreprise

- Augmentation du nombre d'administrateurs indépendants de 4 à 6 membres (sur 12)
- Réduction de 5 à 3 du nombre d'administrateurs désignés par Atos
- Directeur Général désormais dédié à 100% à Worldline



## Renforcement des structures centrales

- Séparation des systèmes d'information d'Atos et des fonctions support mutualisées
- Fin rapide des différents accords de prestation de services
- Renforcement des équipes centrales et des systèmes IT

## Mise en place de l'Alliance Atos-Worldline

- Alliance globale couvrant les aspects industriels (achats), technologiques (R&D) et commerciaux
- Programmes de mobilité du personnel entre les deux groupes
- Coopération mutuellement avantageuse
- Gestion commune du programme

Activités de communication interne et externe avec toutes les parties prenantes

# Worldline plus que jamais idéalement placé pour participer à la seconde vague de consolidation des paiements en Europe

## Worldline



**Les pays Européens les plus importants n'ont pas encore participé à la consolidation de l'industrie des paiements**

France, Espagne, Italie, Suède, Portugal, ...

**Une approche "Bank-friendly" & un track-record reconnu**

de transactions de fusion-acquisition créatrices de valeur pour les communautés bancaires

**Flexibilité stratégique renouvelée pour s'adapter à chaque situation spécifique**

Prises de participation au capital – rachats en numéraire – JV – Alliances et partenariats industriels

# **BILAN DE L'ANNÉE 2018**

GILLES GRAPINET  
Directeur Général

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# 2018 : nouvelle année très solide

## Atteinte de tous les objectifs financiers de l'année

### Résultats 2018

**Chiffre d'affaires: 1.720 millions €**

Croissance organique de +6,2%  
(+7,0% au T4)

**EBO: 391 millions €**

22,7% du chiffre d'affaires  
(+100pb vs 2017)

**Flux de trésorerie disponible:**

**207,5 millions € (+17,9%)**

**Résultat net normalisé** part du

Groupe: **154,2 millions € (+7,0%)**

**Résultat net** part du groupe:

**100,5 millions €**

### Acquisition de SIX Payment Services & synergies equensWorldline

**Acquisition stratégique de SIX  
Payment Services (SPS)**

- Changement majeur pour l'activité Acquisition Commerçants de Worldline
- Objectif de 110 millions d'euros de synergies d'EBO en rythme annuel visées en 2022

**Programme d'intégration de SPS**

lancé immédiatement après la finalisation de la transaction

**Deuxième année réussie** du programme d'intégration et de **synergies d'equensWorldline**

### Forte activité commerciale

- **Nombreux nouveaux contrats significatifs** tels que:

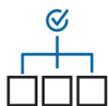
**COMMERZBANK** 

**îledeFrance**   
mobilités

- **Plusieurs opportunités d'externalisation** dans le portefeuille d'opportunités commerciales
- **Percées commerciales** de nos solutions DSP2/Paiements Instantanés, Tap2Use, Plateformes Contacts, VALINA

# Progrès rapide de l'intégration de SIX Payment Services

## Bon démarrage du plan de synergie



**Nouvelle organisation** en place depuis le 1er décembre, **très bonne intégration interculturelle** et excellent esprit d'équipe; **Première phase des changements de processus et d'outils** en cours selon le calendrier prévu.



Groupes de travail complètement opérationnels et progressant comme prévu, avec **déjà des premiers résultats tangibles**:

Rationalisation du portefeuille de projets pour 2019 réalisée

Solution d'e-commerce "Saferpay" de SPS lancée en Belgique et aux Pays-Bas

Contrat 3D Secure signé pour sécuriser les transactions en ligne en Suisse et en Autriche

Mise en œuvre de la politique commerciale commune en Acquisition commerçants



**Application** et premiers résultats des **méthodes** qui ont déjà permis l'amélioration de la rentabilité d'**equensWorldline**, notamment sur l'IT et la gestion des ressources humaines



**Equipes communes** pour la **migration des plateformes** créées et opérationnelles.

**Confirmation de l'objectif de synergies d'environ c.110 million d'euros en rythme annuel sur l'EBO en 2022 (dont environ 25% en 2019 et 50% en 2020)**

# Nouveau profil du Groupe Worldline suite à l'acquisition de SIX Payment Services

**€2.2 mrds**

Chiffre d'affaires 2018  
proforma

**~11,500**  
employés

**32**  
pays



## Services aux Commerçants

- Acquisition
- Paiements omnicanal
- Acceptation des paiements en ligne
- Terminaux de paiement
- Solution de Digital Retail

**> €1.0 mrd**  
46% du chiffre d'affaires annuel

**400K**  
Commerçants en Europe



## Services Financiers

- Traitement émetteurs
- Traitement acquéreurs
- Paiements non cartes
- Digital Banking

**€0.8 mrd**  
39% du chiffre d'affaires annuel

**300+**  
Institutions financières



## Mobilité & Services Web Transactionnels

- Services numériques de confiance
- E-consomateur & mobilité
- Billetterie électronique

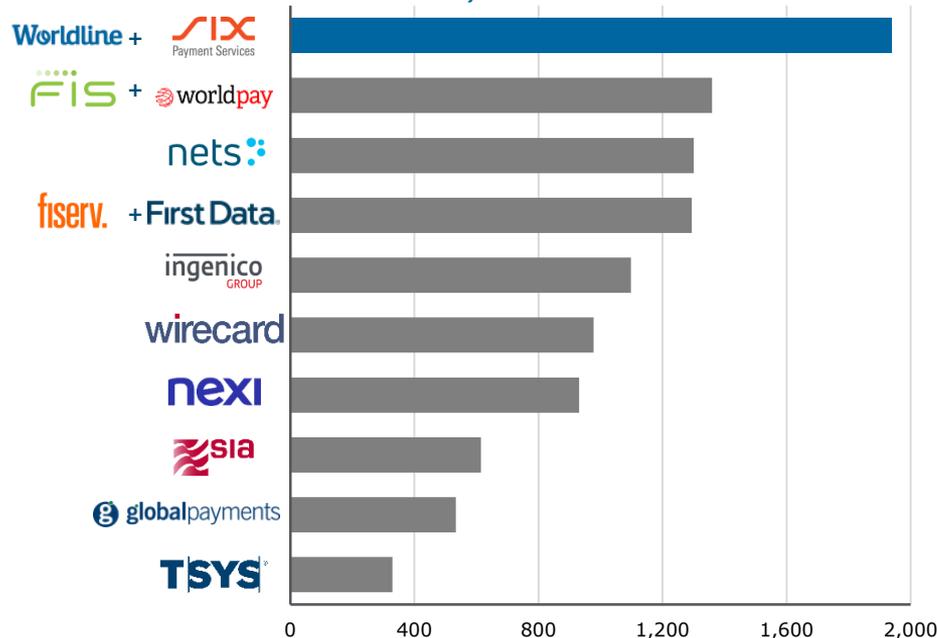
**€0.4 mrd**  
15% du chiffre d'affaires annuel

**350+**  
clients dans divers secteurs d'activité



# Worldline aujourd'hui: un champion des paiements pan-européen unique, sans équivalent en terme de taille et de portée

Classement des PSP dans l'UE (chiffre d'affaires en UE en millions d'euros)



Source : rapports financiers

- Worldline: chiffre d'affaires européen excluant les terminaux de paiement
- Wirecard: sur la base de la répartition du chiffre d'affaire en 2017
- Ingenico: chiffre d'affaires "Transactions"
- First Data: Chiffre d'affaires « EMEA »; Fiserv: chiffre d'affaires hors des USA

<sup>1</sup> Acquéreur non bancaire en Europe continentale excl Russie; - Source: BCG

<sup>2</sup> En nombre de transactions traitées en UE - Source: ECB

<sup>3</sup> Nombre de transactions en ligne acceptées - Source: Nilson Report 2017; analyses Worldline et BCG

Taille et leadership européen

## Leadership

#1

Dans la région DACH, au Bénélux, en France et dans les pays baltes

#1

10% Part de marché en Acquisition commerçants<sup>1</sup>

#1

20% Part de marché en processing de transactions de paiement<sup>2</sup>

#3

PSP e-com. européen<sup>3</sup>

## Services aux Commerçants

~2.2m

Terminaux de paiement gérés dans le monde

~2.3mrds

Nombre de transactions par carte acquises

## Services financiers

~125m

Cartes gérées

~13 mrds

Transactions non-cartes par an

~11 mrds

Transactions de paiement par carte par an

## Mobilité & Services Web Transactionnels

2m+

Objets connectés

€16mrds+

Tickets de transports vendus par an

# Bâtir une marque de référence dans notre industrie, avec la responsabilité sociétale au cœur de notre projet de développement



- 1 Instaurer la **confiance des clients** avec des **plateformes entièrement disponibles et sécurisées**
- 2 Augmenter la **création de valeur** au profit des clients avec des **solutions durables & innovantes**
- 3 Être un **employeur responsable** en révélant le **potentiel de nos collaborateurs**
- 4 Promouvoir **notre éthique des affaires** au sein de notre **chaîne de valeur**
- 5 Tirer parti de **l'éco-efficacité** de nos **data-centres** et de nos **bureaux**

## Contribution de Worldline aux objectifs de développement durable des Nations Unies (SDGs)

### EXTERNES

#### Produits & services

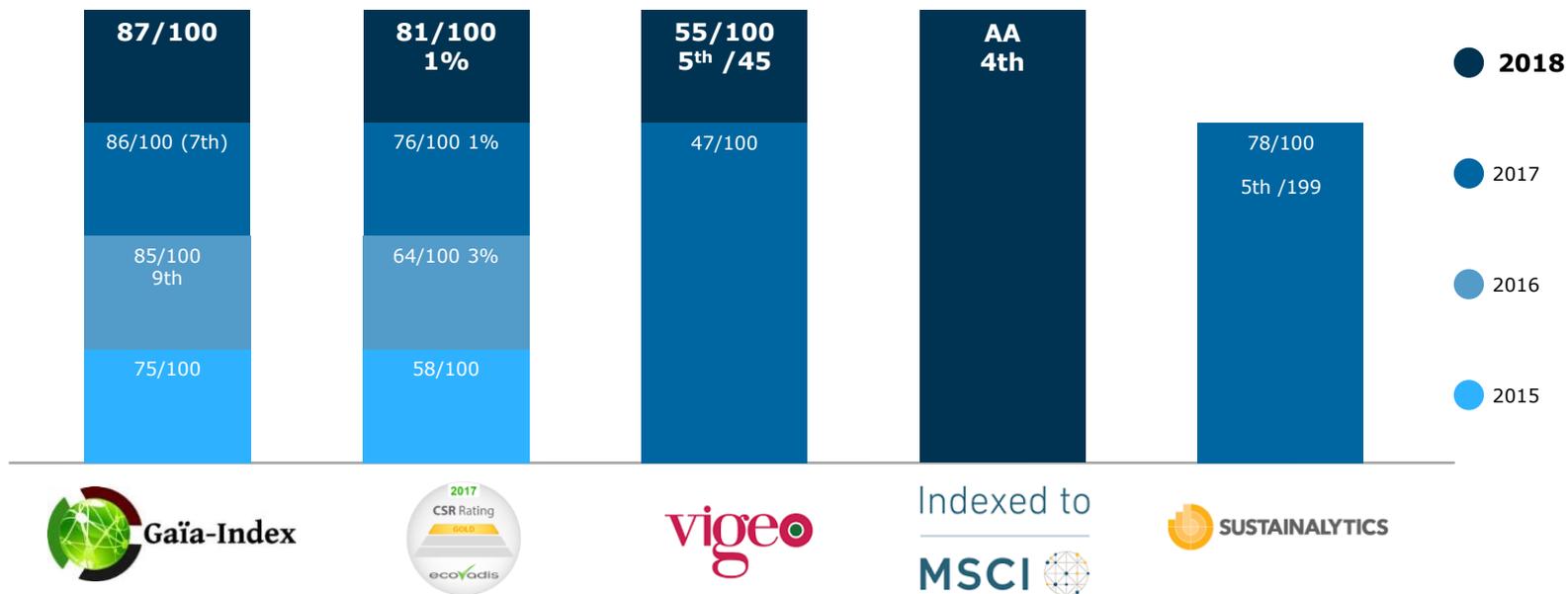


### INTERNES

#### Programmes & politiques



# Un acteur de la RSE reconnu à travers ses notations extra-financières



**Worldline dans le 1% des sociétés les plus investies dans les programmes de responsabilité Sociétale et environnementale (RSE)** Source: ecoVadis

# Worldline s'engage à lutter contre le changement climatique et neutralise ses émissions de CO2

**Etre certifié ISO 14001 pour tous ses data-centres et sites de plus de 500 collaborateurs**

**Réduire chaque année l'intensité carbone de 2%**

**Approvisionner 100% de la consommation totale d'électricité en énergies renouvelables**

**Compenser l'ensemble des émissions de CO2 résultant de ses activités et du cycle de vie de ses terminaux de paiement**



**In 2018, Worldline devient la première entreprise dans l'industrie du paiement à neutraliser ses émissions de CO2**

# **PERFORMANCE FINANCIÈRE 2018**

ÉRIC HEURTAUX  
Directeur Financier

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# Réconciliation du chiffre d'affaires et de l'EBO à périmètre et taux de changes constants, après prise en compte d'IFRS 15

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires				2017*
	2017 Publié	IFRS 15	Effet de Périmètre	Effet de change	
Chiffre d'affaires	1 593,9	-41,5	+99,8	-32,8	1 619,3
EBO	335,4		+24,0	-7,6	351,8
EBO%	21,0%				21,7%

\*à périmètre constant et taux de changes moyens 2018, et après prise en compte des impacts IFRS 15

\*à périmètre constant et taux de changes moyens 2018, et après prise en compte des impacts IFRS 15

# Performance financière 2018 par ligne de Services

En millions d'euros	Chiffre d'affaires			EBO		EBO %		
	2018	2017*	% var.	2018	2017*	2018	2017*	Différence
Services aux Commerçants	624,3	600,3	+4,0%	132,4	124,9	21,2%	20,8%	+0,4 pt
Services Financiers	777,0	722,3	+7,6%	237,1	209,9	30,5%	29,1%	+1,5 pt
Mobilité & Services Web Transactionnels	319,0	296,7	+7,5%	38,8	39,7	12,2%	13,4%	-1,2 pt
Coûts centraux				-17,1	-22,6	-1,0%	-1,4%	+0,4 pt
<b>Worldline</b>	<b>1 720,2</b>	<b>1 619,3</b>	<b>+6,2%</b>	<b>391,2</b>	<b>351,8</b>	<b>22,7%</b>	<b>21,7%</b>	<b>+1,0 pt</b>

\*à périmètre constant et taux de changes moyens 2018, et après prise en compte des impacts IFRS 15

## SERVICES AUX COMMERÇANTS

- Forte dynamique des *Services d'Acquisition Commerçant* en Europe Continentale et en Inde
- Contribution de SIX Payment Services en ligne avec son plan d'acquisition
- Ralentissement anticipé des terminaux de paiements
- Légère croissance des *Services Digitaux aux Commerçants*

Croissance supérieure à +7% en excluant les terminaux de payment

## SERVICES FINANCIERS

- Contribution à la croissance des 4 divisions, portées par de bons volumes une forte activité de projets

## MOBILITÉ & SERVICES WEB TRANSACTIONNELS

- Très bonnes tendances en Services Numériques de Confiance et en e-Consommateur & Mobilité
- Billetterie électronique: bonne activité en Amérique Latine et en France; moins de volumes et de projets au Royaume-Uni

Croissance  
du chiffre  
d'affaires au  
T4 2018  
+7.0%

EBO  
+100pb  
dans la partie  
supérieure de  
la fourchette  
d'objectif  
fixée pour  
l'année (entre  
22 et 23%)

# Compte de résultat simplifié

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>
<b>Excédent Brut Opérationnel (EBO)</b>	<b>391,1</b>	<b>335,4</b>
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>292,9</b>	<b>253,1</b>
Réorganisation des effectifs	-3,6	-4,9
Rationalisation et frais associés	-3,9	-4,3
Coûts d'intégration et d'acquisition	-39,8	-25,6
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-16,2	-7,9
Amortissement de la Relation Clients et des brevets	-20,9	-14,2
Autres	-2,5	-10,8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>205,9</b>	<b>185,5</b>
Résultat financier (net)	-20,4	-8,1
Charge d'impôt	-45,3	-44,1
Intérêts minoritaires et quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-39,7	-27,8
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>100,5</b>	<b>105,5</b>

## COMMENTAIRES

- **Réorganisation des effectifs, rationalisation et frais associés:** Coûts liés majoritairement aux plans d'intégration et de synergies des acquisitions récentes
- **Augmentation de l'amortissement de la Relation Clients et des brevets** dû à l'amortissement des actifs identifiés chez SIX Payment Services
- **Taux d'impôts effectif 2018** de 24,4% (24,9% en 2017)
- Le **résultat financier** comprend une charge de € 18,1 millions d'euros de variation de juste valeur du paiement additionnel éventuellement dû à SIX au T2 2020
- **En excluant cette charge**, le résultat net part du Groupe aurait été de **118,6 millions d'euros** ou 6,9% du chiffre d'affaires **(+12,5%)**.
- **RNPA normalisé part groupe** (dilué): €1,12

# Tableaux de flux de trésorerie

(En millions d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>Excédent Brut Opérationnel (EBO)</b>	<b>391,1</b>	<b>335,4</b>
Investissements opérationnels	-105,5	-107,0
Variation du besoin en fonds de roulement	21,1	33,8
<b>Flux de trésorerie opérationnel</b>	<b>306,7</b>	<b>262,2</b>
Impôts payés	-49,9	-44,1
Coût de l'endettement financier net payé	-0,8	-1,1
Réorganisation provenant des autres produits et charges opérationnels	-3,5	-6,5
Rationalisation & frais associés provenant des autres produits et charges opérationnels	-3,9	-4,1
Coûts d'intégration et d'acquisition	-36,1	-20,1
Investissements financiers nets à long terme	-1,9	-2,0
Autres variations (*)	-3,1	-8,4
<b>Flux de trésorerie disponible</b>	<b>207,5</b>	<b>176,0</b>
Acquisitions matérielles (solde net)	-387,8	-220,1
Contrepartie additionnelle à la juste valeur	-117,6	-
Augmentation de capital	8,3	10,7
Achats d'actions	-45,1	-
Dividendes versés	-6,8	-
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>-341,5</b>	<b>-33,5</b>
Trésorerie nette d'ouverture	309,1	347,7
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	-2,7	-5,1
<b>Trésorerie nette / (Endettement net) de clôture</b>	<b>-35,0</b>	<b>309,1</b>

## COMMENTAIRES

- Augmentation du **flux de trésorerie disponible** de +17,9% en 2018 (ratio FTD/EBO de 53,0%)
- Les changements positifs du **besoin de fond de roulement** reflètent l'alignement des conditions contractuelles notamment chez les entreprises acquises
- Les **acquisitions matérielles nettes** correspondent principalement à l'acquisition de SIX Payment Services.
- La juste valeur de la **contrepartie éventuelle** liée à cette acquisition est de **117,6 millions d'euros au 31/12/2018**
- **930,000 actions ont été rachetées** pour 45,1 millions d'euros pour servir les plans d'actions de performance, d'achats d'actions ou de stock-options
- 6,8 million d'euros de **dividendes** ont été versés aux **minoritaires d'equensWorldline**

(\*) Les "autres variations" correspondent aux autres éléments opérationnels décaissés (excluant la réorganisation, la rationalisation et frais associés, les coûts d'intégration et d'acquisition), aux autres éléments financiers décaissés, aux investissements financiers nets à long terme excepté les acquisitions et les cessions.

# Bilan simplifié

(En millions d'euros)

31/12/2018 31/12/2017

<b>ACTIF</b>		
Goodwill	3 013,0	933,8
Immobilisations incorporelles	1 094,6	352,6
Immobilisations corporelles	146,0	129,2
Actifs financiers non courants	112,0	35,4
Impôts différés actifs	51,5	52,4
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>4 417,2</b>	<b>1 503,4</b>
Créances liées à l'activité d'intermédiation	1 151,4	316,6
Autres actifs courants	789,5	822,3
<b>Total des actifs courants</b>	<b>1 940,9</b>	<b>1 138,9</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6 358,1</b>	<b>2 642,2</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Total capitaux propres</b>	<b>3 808,2</b>	<b>1 426,4</b>
Provisions retraites et assimilées	125,5	116,0
Provisions non courantes	17,4	14,2
Passifs financiers	120,3	3,1
Impôts différés passifs	191,7	57,4
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>455,0</b>	<b>190,7</b>
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	1 151,4	316,6
Autres passifs courants	943,5	708,6
<b>Total des passifs courants</b>	<b>2 094,9</b>	<b>1 025,2</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 358,1</b>	<b>2 642,2</b>

## COMMENTAIRES

- L'augmentation du **goodwill** et des **immobilisations incorporelles** reflète surtout le goodwill et les immobilisations incorporelles reconnues suite à l'acquisition de SIX Payment Services
- L'augmentation des **actifs financiers non-courants** correspond à la réévaluation des actions de préférences **VISA** détenues historiquement par Worldline et SPS, et à la prise de participation dans TWINT
- Les **passifs financiers** comprennent le complément de prix de 117,6 millions d'euros à payer éventuellement à SIX au T2 2020

# **STRATÉGIE & AMBITION POUR 2021**

GILLES GRAPINET  
Directeur Général

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# Axes stratégiques clés du plan à 3 ans 2019-2021, dans le nouveau contexte d'une indépendance totale

## TAILLE & PORTÉE

Tirer pleinement parti de l'avantage pan-européen de Worldline

## GAGNER DE NOUVEAUX CONTRATS D'EXTERNALISATION

Porter une attention managériale soutenue sur les **importantes opportunités d'externalisation** et les nouvelles **alliances** bancaires

## PAIEMENTS EN LIGNE

Dépasser le taux de croissance du marché des paiements en ligne et omnicanaux en tirant profit de *One Commerce Hub* et *Digital Banking*

## INNOVATION & INVESTISSEMENTS

S'assurer du lancement réussi des dernières **offres différenciantes**

## SAVOIR-FAIRE D'INTEGRATION

Réaliser le **plus rapidement possible** les **plans de synergies** de SIX Payment Services et d'equensWorldline

## POURSUIVRE LA POLITIQUE D'ACQUISITIONS

Tirer pleinement profit de l'indépendance renforcée de la Société pour poursuivre activement **la consolidation des paiements européens**

Faire de Worldline la **marque employeur n°1** de l'industrie du paiement grâce à des politiques d'**attraction et développement des talents & experts** et à des réalisations **Tier 1 en matière de RSE**

# Stratégies métiers 2019 – 2021 tirant pleinement avantage de notre leadership industriel pour répondre aux nouvelles attentes du marché



## Merchant Services



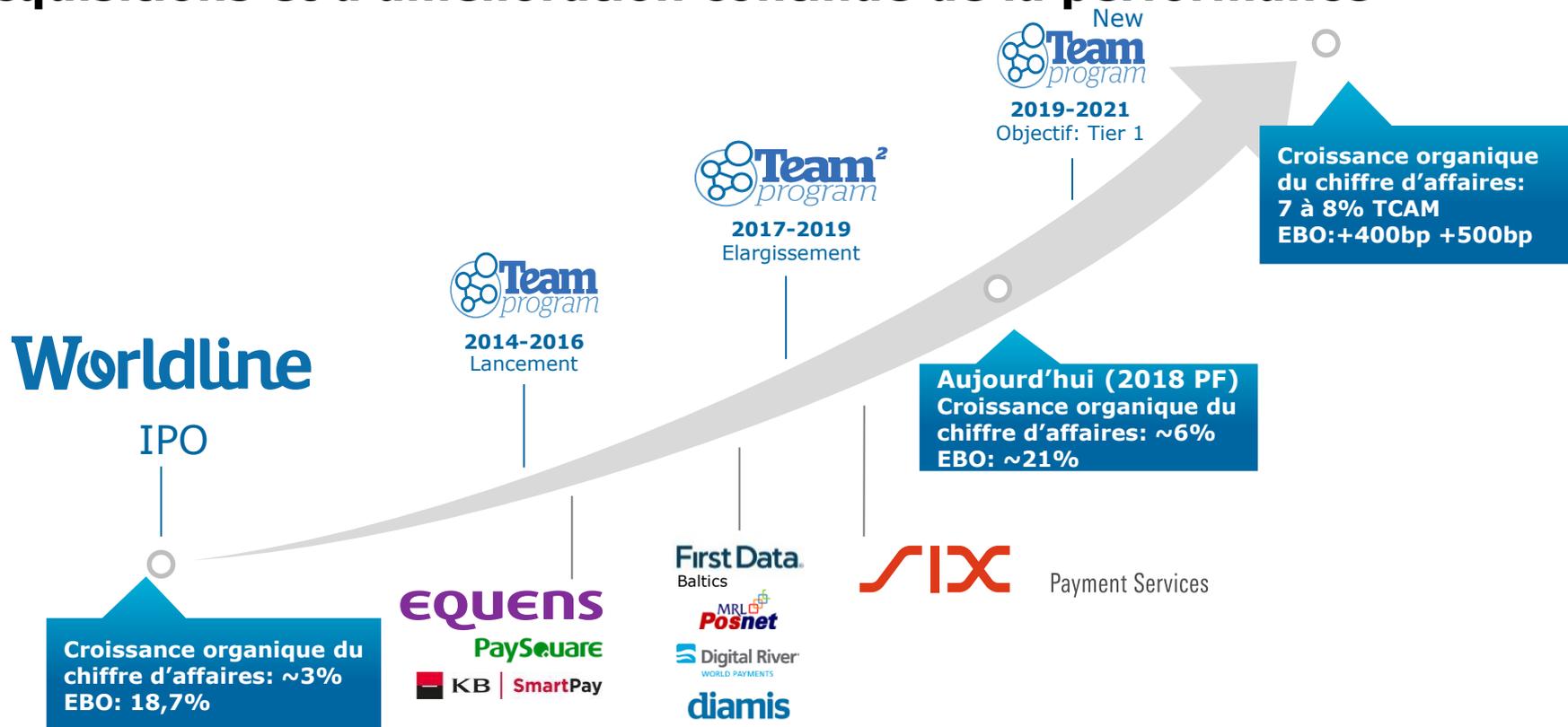
## Services financiers



## Mobilité & services Web transactionnels

<b>Vison et ambition</b>	<p><b>Maximiser la création de valeur pour nos commerçants en point de vente</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la friction du paiement</li> <li>• Permettre l'acceptation de toutes les méthodes de paiement quel que soit le canal de vente</li> <li>• Supporter les besoins d'acceptation des paiements locaux et globaux</li> <li>• Offrir de nouveaux services mobiles et digitaux</li> </ul>	<p><b>Industrialiser le traitement des transactions de paiement</b></p> <p><b>Permettre le développement des services digitaux des banques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>Transport is the next payment market</b> »: Développer les solutions d'Open payment pour les transports publics</li> <li>• <b>Sécuriser les interactions</b> omni-canales avec les consommateurs</li> <li>• <b>Promouvoir la digitalisation</b> des transactions pour les gouvernements et organismes publics</li> <li>• Permettre le <b>paiement via des objets connectés</b></li> </ul>
<b>Atouts &amp; Offres différenciantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure <b>solution "cross-border"</b> avec gestion des moyens de paiement locaux</li> <li>• <b>Taille et portée</b> en Europe et en Inde</li> <li>• Capacité à établir des <b>alliances et des partenariats bancaires</b></li> <li>• Position actuelle de <b>#3 en Europe pour les paiements en ligne</b></li> <li>• Offre de portefeuille électronique pour les commerçants (<b>merchant eWallet</b>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Leader indiscuté</b> du marché <b>européen</b></li> <li>• <b>Relations</b> commerciales de <b>long terme</b> (&gt; 10 ans)</li> <li>• Architecture <b>résiliente et évolutive</b></li> <li>• <b>Offres leader</b> en authentification forte et 3D Secure</li> <li>• <b>Expertise reconnue dans les paiements en ligne</b> avec iDeal et les portefeuilles électroniques bancaires (bank eWallet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéfice de la <b>forte présence et des bases de clients commerçants et bancaires du groupe</b></li> <li>• Nouvelle <b>couverture géographique élargie</b> à la région DACH et en Europe du Centre et de l'Est</li> <li>• <b>Capacité démontrée</b> de former des partenariats technologiques</li> </ul>

# Programmes permanents et parallèles d'intégration des acquisitions et d'amélioration continue de la performance



# L'Excellence et expertise de nos collaborateurs soutient notre croissance profitable

## Investir dans les collaborateurs

- Recruter Talents et Experts
- Relations Universités et Ecoles
- Ingénieurs Talents et experts

- **1 600 embauches par an**
- Renforcement de la marque
- **1400** nouveaux collaborateurs issus des nouvelles acquisitions

## Accompagner le développement des collaborateurs

- Communauté d'experts
- Gestion personnalisée des talents
- Accompagnement individuel
- Actionnariat d'entreprise

- **300 Experts sélectionnés et 100 nouvelles candidatures**
- Plus de 65% de Plan de développement individuel
- **23% de participation des salariés au plan d'actionnariat**

## Prendre soin de nos collaborateurs

- Wellbeing@Worldline
- **Enquête Great Place To Work**
- Intégration optimale et bienveillante

- Participation à 75%
- **Satisfaction +1 points**
- **100% des personnels clés des nouvelles acquisitions restent**

# Worldline plus que jamais idéalement placé pour participer à la seconde vague de consolidation des paiements en Europe

## Worldline



**Les pays Européens les plus importants n'ont pas encore participé à la consolidation de l'industrie des paiements**

France, Espagne, Italie, Suède, Portugal, ...

**Une approche "Bank-friendly" & un track-record reconnu**

de transactions de fusion-acquisition créatrices de valeur pour les communautés bancaires

**Flexibilité stratégique renouvelée pour s'adapter à chaque situation spécifique**

Prises de participation au capital – rachats en numéraire – JV – Alliances et partenariats industriels

# Ambitions 2019-21

Précédent

## 2017-19

- Plan à trois ans-

Nouveau

## 2019-21

- Plan à trois ans-

CHIFFRE  
D'AFFAIRES

Après un S1 2017 avec une légère  
croissance positive  
**+5% à +7% TCAM organique**



**+7% à +8% TCAM organique**  
sur la période 2018-2021

EBO

**+350 à +400 pb**  
d'amélioration de marge  
en 2019 vs pro forma 2016 de ~18,5%



**+400 à 500 pb**  
d'amélioration de marge en 2021  
**vs pro forma 2018**

FLUX DE  
TRÉSORERIE  
DISPONIBLE

**210 à 230 millions d'euros** en 2019,  
plus de 50% d'augmentation vs 2016



**370 à 410 millions d'euros** en 2021  
soit entre +75% et +95%  
d'augmentation vs 2018

# Objectifs 2019

CHIFFRE  
D'AFFAIRES

**6% à 8% de croissance organique**

EBO

**Entre 24,8% et 25,8%\***

FLUX DE  
TRESORIE  
DISPONIBLE

**Entre 275 et 290 millions d'euros**  
incluant les coûts de mise en place des synergies

\*: Correspondant à un objectif initial compris entre 23% et 24% avant effet d'IFRS 16, estimé à environ +180 points de base sur l'EBO.

# **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# Rapport sur le gouvernement d'entreprise (1)

## Parité

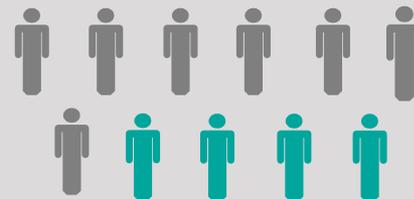
55%  
Homme



45%  
Femme

## Indépendance

36%  
Membres indépendants



## Assiduité

13

Réunions du Conseil  
d'administration en 2018

95% Assiduité

6

Réunions du Comité des  
Comptes

100% Assiduité

4

Réunions du Comité des  
Nominations et des  
Rémunérations

100% Assiduité

3

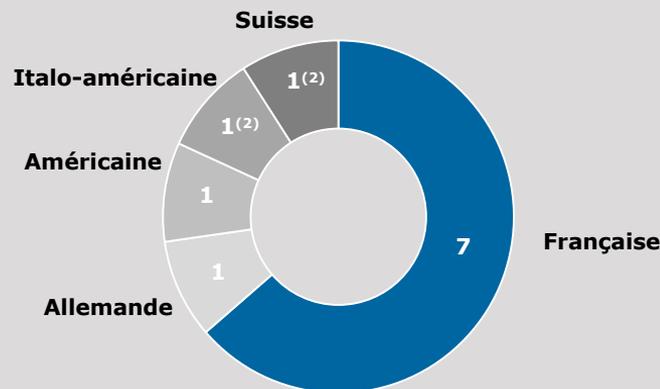
Réunions du Comité des  
Investissements

100% Assiduité

Réunions du Comité Stratégie et  
Innovation

Comité créé le 30  
Novembre 2019

## Nationalités



(1) tel qu'approuvé par décision du conseil d'administration du 18 février 2019, s'appuyant sur les travaux préliminaires du Comité des Nominations et des Rémunérations

(2) depuis le 30 novembre 2018

# **RAPPORT DU COMITE DES NOMINATIONS ET DES REMUNERATIONS**

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# Éléments de la rémunération et avantages versés ou attribués à M. Grapinet au titre de l'exercice 2018 (17<sup>ème</sup> résolution)

Eléments de rémunération **inchangés par rapport à l'exercice 2017** et conformes à la politique de rémunération applicable au Directeur Général approuvée par l'assemblée générale du 24 mai 2018 (9<sup>ème</sup> résolution)

Rémunération exempte de toute condition

Rémunération fixe  
415 000 € <sup>(1)</sup>

Rémunération variable  
517 848 € <sup>(2)</sup>

Reposant sur des critères de performance opérationnelle quantitatifs et financiers

Mise à disposition d'un véhicule de fonction et divers

3 215 €  
Avantages en nature  
1 481 € <sup>(3)</sup>  
Autres éléments de rémunération

854 022 € <sup>(4)</sup>

Attribution de 81 000 stock-options et 20 250 actions de performance dans le cadre des plans 2018/2020

<sup>(1)</sup> Le Directeur Général a droit à une rémunération fixe annuelle totale de 622 500 euros (dont un montant de 207 500 euros payé par Atos International SAS).

<sup>(2)</sup> Le Directeur Général a droit à une rémunération variable cible annuelle totale de 720 000 euros (dont un montant de 240 000 euros payé par Atos International SAS).

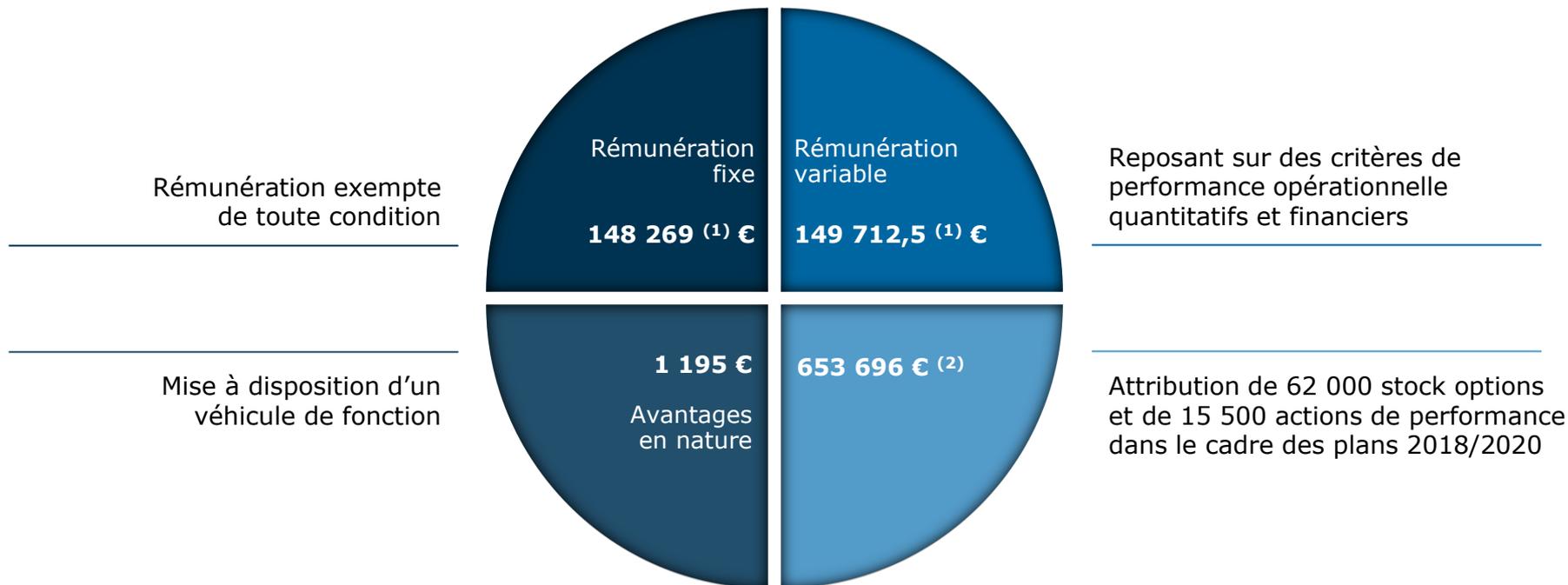
<sup>(3)</sup> Refacturation des 2/3 de la prime de vacances due conventionnellement au Directeur Général et aux autres salariés de la société Atos International.

<sup>(4)</sup> Valorisation des actions à partir de la juste valeur déterminée selon la norme IFRS 2 reconnue dans les comptes consolidés.

# Éléments de la rémunération et avantages versés ou attribués à M. Grapinet au titre de l'exercice 2018 *(17<sup>ème</sup> résolution)*

- M. Gilles Grapinet bénéficie du **régime de retraite supplémentaire à prestations définies** dont bénéficient les employés ou mandataires sociaux d'Atos International SAS ou d'Atos SE, membres du Comité Exécutif du groupe Atos.
- Le **montant estimé** de la rente annuelle au titre dudit régime était estimée à **291 000 euros brut au 31 décembre 2018**.
- **Worldline a pris en charge les coûts** liés à l'acquisition de droits en vertu dudit régime de retraite supplémentaire par M. Gilles Grapinet sur la base de la durée de son mandat de Directeur Général de Worldline et dans la limite des deux tiers.

# Éléments de la rémunération et avantages versés ou attribués à M. Desportes au titre de l'exercice 2018 (18<sup>ème</sup> résolution)

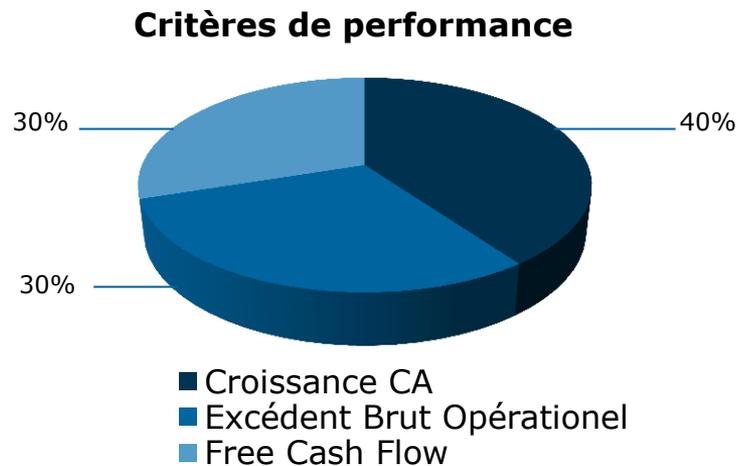


<sup>(1)</sup> Calcul au pro-rata de la rémunération fixe et variable de M. Desportes, nommé Directeur Général Délégué avec effet au 1<sup>er</sup> août 2018.

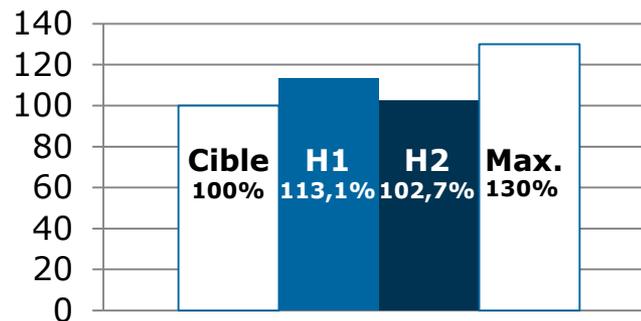
<sup>(2)</sup> Valorisation des actions à partir de la juste valeur déterminée selon la norme IFRS 2 reconnue dans les comptes consolidés.

# Éléments de la rémunération et avantages versés ou attribués à M. Grapinet et M. Desportes au titre de l'exercice 2018 (17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> résolutions)

Détail du versement de la rémunération variable due à M. Grapinet et M. Desportes(\*) au titre de l'exercice 2018 :



### Pourcentage de versement de la rémunération variable 2018



(\*) M. Desportes ayant été nommé Directeur Général Délégué avec effet au 1<sup>er</sup> août 2018, seul le pourcentage de 102,7% lui est applicable au titre de son mandat social (*pro rata temporis*).

# Éléments de la rémunération et avantages versés ou attribués aux dirigeants mandataires sociaux titre de l'exercice 2018

(17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> résolutions)

Mesure de la performance liée à l'octroi de **stock-options** aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs sur l'exercice 2018 (mesure réalisée sur 3 ans, sur les exercices 2018, 2019 et 2020) :

- Attribution définitive soumise à la réalisation des conditions suivantes, outre la condition de présence :

## Conditions de performance internes

*(Au moins 2 des conditions réalisées pour chacune des années.  
Si 1 condition n'est pas réalisée,  
elle devient obligatoire pour l'année n+1)*

### Flux de trésorerie disponible

supérieur à 92,5% du budget de l'année concernée

### Excédent Brut Opérationnel

supérieur 92,5% du budget de l'année concernée

### Croissance organique du chiffre d'affaires

conforme au budget (moins un pourcentage fixé par le Conseil)

## Conditions de performance externes

*(Au moins 2 des conditions réalisées pour chacune des années)*

Atteinte du rating **GRI** « G4 – Comprehensive »

Atteinte du rating **Eco Vadis CSR** « Gold »

Atteinte du rating **GAIA Index Certification** supérieur ou égal à 70%

- Une période d'acquisition de trois ans, suivie d'une période de conservation, sous une forme nominative, d'au moins 5% des actions issues de l'exercice des stock-options attribuées pendant toute la durée du mandat social.

# Éléments de la rémunération et avantages versés ou attribués aux dirigeants mandataires sociaux titre de l'exercice 2018

(17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> résolutions)

Mesure de la performance liée à l'octroi d'**actions de performance** aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs sur l'exercice 2018 (mesure réalisée sur 3 ans, sur les exercices 2018, 2019 et 2020) :

- Attribution définitive soumise à la réalisation des conditions suivantes, outre la condition de présence :

## Conditions de performance internes

(Les conditions doivent être réalisées pour chacune des années<sup>(\*)</sup>)

### Flux de trésorerie disponible

en ligne avec les objectifs définis par le Conseil et communiqués aux marchés financiers, ou une augmentation de ce montant définie par le Conseil en comparaison avec l'année précédente

### Excédent Brut Opérationnel

en ligne avec les objectifs définis par le Conseil et communiqués aux marchés financiers, ou une augmentation de ce montant définie par le Conseil en comparaison avec l'année précédente

### Croissance organique du chiffre d'affaires

en ligne avec les objectifs définis par le Conseil et communiqués aux marchés financiers

*(\*) Dans l'hypothèse où une des conditions ne serait pas remplie au cours de la dernière année du plan, celle-ci sera réputée atteinte si elle est au moins égale à 85% de la cible retenue mais l'octroi des actions de performance sera réduit à 75% du nombre d'actions initialement octroyées.*

- Une période d'acquisition de trois ans, suivie d'une période de conservation de 15% de ces actions pendant toute la durée du mandat social.

## Conditions de performance externes

(Au moins 2 des conditions réalisées pour chacune des années)

Atteinte du rating **GRI** « G4 – Comprehensive »

Atteinte du rating **Eco Vadis CSR** « Gold »

Atteinte du rating **GAIA Index Certification** supérieur ou égal à 70%

# Principes de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs *(19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> résolutions)*

Les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> résolutions portent sur les principes et composantes de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, tels que définis par le conseil d'administration du 18 février 2019, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations :

**1**

**Principe d'équilibre**

**2**

**Principe de compétitivité**  
*(benchmark)*

**3**

**Lien avec la performance**  
*(financière et RSE)*

**4**

**Application pendant la**  
**durée du plan à 3 ans**

# Composantes de la rémunération de M. Grapinet au titre de l'exercice 2019 *(19<sup>ème</sup> résolution)*

- Rappel: **Jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2019**, paiement de la rémunération de M. Gilles Grapinet par Atos International SAS, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée et **refacturation dans la limite des deux tiers** à la société Worldline de la partie de sa rémunération afférente à l'exercice de ses fonctions de Directeur Général de Worldline, à savoir :
  - **Rémunération annuelle fixe** ;
  - **Partie variable** de sa rémunération liée à sa performance au sein de la société Worldline ;
  - **Dépenses** engagées au bénéfice de Worldline (coûts liés à son poste de travail et frais) ;
  - **Avantages en nature** (véhicule de fonction, avec ou sans chauffeur, et régimes de prévoyance et de remboursement des frais de santé) ;
  - Prise en charge par Worldline (sur la base de la durée du mandat de M. Gilles Grapinet en tant que Directeur Général de Worldline) de l'acquisition de droits au titre du **régime de retraite à prestations définies**.
- **Depuis le 1<sup>er</sup> février 2019** :
  - M. Gilles Grapinet n'exerce plus aucune fonctions ou activités au sein d'Atos et son contrat de travail avec Atos International SAS a pris fin ; M. Grapinet se consacre pleinement à ses fonctions au sein de Worldline.
  - Rémunération de M. Gilles Grapinet exclusivement en sa qualité de Directeur Général de Worldline et **maintien à l'identique, pour 2019, de la structure et du montant** de sa rémunération globale (rémunérations et avantages, y inclus le régime de retraite supplémentaire) ;
  - Prise en charge de l'intégralité de la rémunération de M. Gilles Grapinet par Worldline.

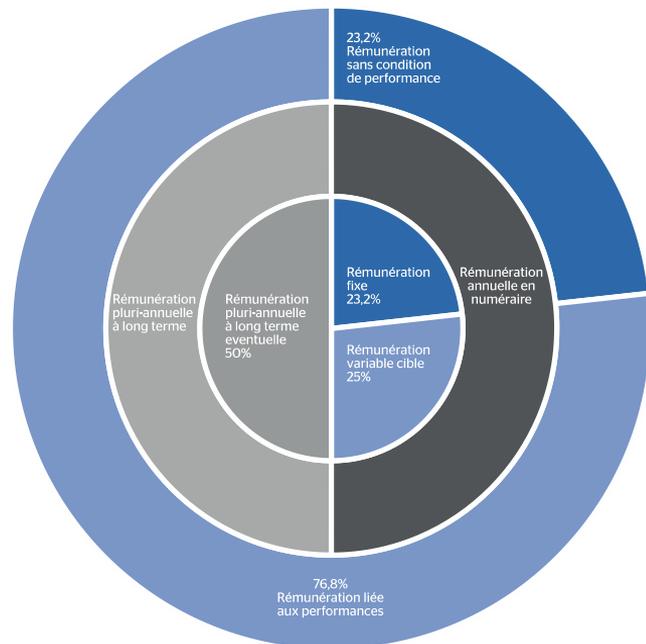
# Composantes de la rémunération de M. Grapinet au titre de l'exercice 2019 (19<sup>ème</sup> résolution)

Rémunération fixe	622 500 €
Rémunération variable	720 000 € de rémunération cible sur réalisation d'objectifs quantitatifs financiers fixés par le conseil d'administration, avec un plafond fixé à 130% (i.e. 150,36% de la rémunération fixe) de la rémunération cible en cas de surperformance et sans paiement minimum
Rémunération pluri-annuelle à long-terme	Limitée à environ 50% de la rémunération globale. Lorsque cette rémunération est octroyée en titres, sa valeur est prise en compte à partir de la juste valeur au sens d'IFRS 2, établie à maximum 50% de la rémunération globale.
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Maintien du véhicule de fonction</b></li><li>• <b>Régimes de remboursement des frais de santé et de prévoyance (incapacité, invalidité, décès)</b> applicables aux salariés du Groupe ainsi que <b>bénéfice du contrat d'assistance en cas de voyage à l'étranger</b></li><li>• <b>Visite médicale annuelle et conseiller patrimonial</b></li><li>• <b>Pas de rémunération exceptionnelle</b></li><li>• <b>Pas d'indemnité de prise de fonction</b></li><li>• <b>Pas de jetons de présence</b></li></ul>

# Composantes de la rémunération de M. Grapinet au titre de l'exercice 2019 (19<sup>ème</sup> résolution)

<b>Retraite supplémentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Mise en œuvre d'un régime de retraite supplémentaire</b> (termes et conditions équivalents au régime de retraite en vigueur au sein d'Atos SE et d'Atos International)</li><li>• <b>Acquisition de droits soumise à des conditions de performance déterminées annuellement par le conseil d'administration</b></li><li>• <b>Prise en compte uniquement de l'ancienneté acquise au titre des droits que Worldline s'était engagée à prendre en charge</b> (12,67 trimestres au 1<sup>er</sup> février 2019)</li><li>• <b>Au moins deux tiers des années doivent être validés</b> au titre des conditions de performance depuis 2014</li><li>• <b>Le montant annuel du complément de retraite s'élève à 0,625% de la rémunération de référence</b> par trimestre civil complet d'ancienneté</li><li>• Le montant annuel du complément de retraite <b>ne pourra être supérieur à la différence entre 33% de la rémunération de référence et le montant annuel de ses retraites de base, complémentaires et supplémentaire</b></li><li>• <b>Condition de présence minimale de cinq années</b> au sein du Comité Exécutif de Worldline depuis 2014</li></ul>
<b>Garantie compensatrice en cas de départ contraint</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Neutralisation du changement de statut de M. Grapinet</b> en matière de retraite supplémentaire</li><li>• Garantie égale à la <b>différence entre le montant net de charges et contributions sociales de la rente due à M. Grapinet au 31 décembre 2018 en application du régime de retraite « Atos »</b> (291 000 euros brut), <b>et le montant de celle effectivement perçue par M. Grapinet en application de l'ensemble du régime de retraite supplémentaire « Worldline ».</b></li></ul>

# Composantes de la rémunération de M. Grapinet au titre de l'exercice 2019 (19<sup>ème</sup> résolution)



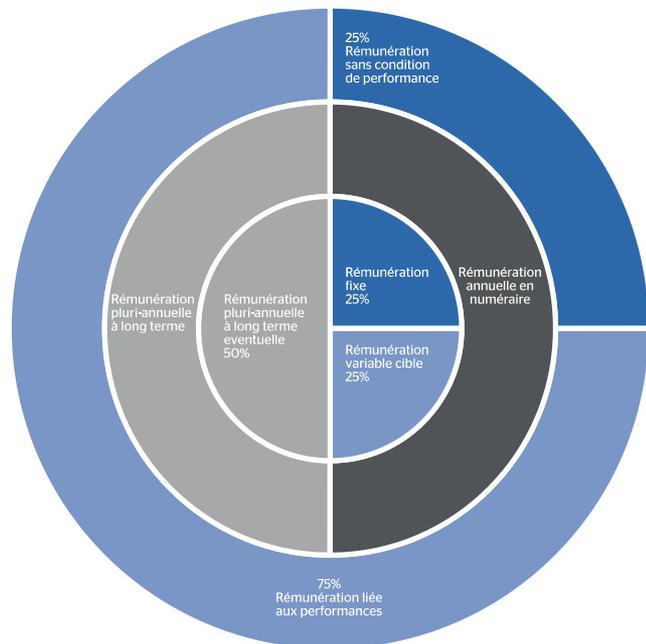
## Synthèse

- 1 Une rémunération pour 2019 en ligne avec le plan triennal 2019-2021 de Worldline
- 2 Une rémunération variable plafonnée à 150% de la rémunération annuelle fixe
- 3 76,8% de la rémunération soumise à la réalisation de conditions de performance
- 4 50% maximum de rémunération pluriannuelle à long terme
- 5 Performances annuelle et pluriannuelle alignées sur les objectifs de l'entreprise

# Composantes de la rémunération de M. Desportes au titre de l'exercice 2019 (20<sup>ème</sup> résolution)

Rémunération fixe	350 000 €
Rémunération variable	350 000 € de rémunération cible sur réalisation d'objectifs quantitatifs financiers fixés par le conseil d'administration, avec un plafond fixé à 130% (i.e. 130% de la rémunération fixe) de la rémunération cible en cas de surperformance et sans paiement minimum
Rémunération pluri-annuelle à long-terme	Limitée à environ 50% de la rémunération globale. Lorsque cette rémunération est octroyée en titres, sa valeur est prise en compte à partir de la juste valeur au sens d'IFRS 2, établie à maximum 50% de la rémunération globale.
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien du véhicule de fonction</li><li>• Bénéficie du régime collectif de prévoyance, du régime collectif complémentaire frais de santé et du contrat d'assistance pour déplacement à l'étranger</li><li>• Pas de rémunération exceptionnelle</li><li>• Pas d'indemnité de prise ou de cessation de fonction</li><li>• Pas de retraite complémentaire ou supplémentaire</li></ul>

# Composantes de la rémunération de M. Desportes au titre de l'exercice 2019 (20<sup>ème</sup> résolution)



## Synthèse

- 1** Une rémunération pour 2019 en ligne avec le plan triennal 2019-2021 de Worldline
- 2** Une rémunération variable plafonnée à 130% de la rémunération annuelle fixe
- 2** 75% de la rémunération soumise à la réalisation de conditions de performance
- 3** 50% maximum de rémunération pluriannuelle à long terme
- 4** Performances annuelle et pluriannuelle alignées sur les objectifs de l'entreprise

# STRUCTURE DE GOUVERNANCE ENVISAGEE A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# Structure de Gouvernance envisagée

(sous réserve de l'approbation par la présente assemblée générale)

Conseil d'administration

Ursula Morgenstern

Gilles Arditi

Thierry Breton

Gilles Grapinet

Aldo Cardoso\*

Danielle Lagarde\*

Mette Kamsvåg\*

Georges Pauget\*

Daniel Schmucki  
(Censeur)

1 administrateur représentant les salariés sera désigné conformément à l'article 16 des statuts, tels que modifiés, sous réserve de l'approbation par la présente assemblée générale.

Conseil  
d'administration  
12 administrateurs et 1  
censeur

Lorenz von Habsburg Lothringen

Giulia Fitzpatrick

Luc Rémont\*

Susan M. Tolson\*

Atos

SIX GROUP

Président

\* Administrateur indépendant

Note: Démission de Sophie Proust, nommée sur proposition d'Atos SE, avec effet au 30 avril 2019

# Structure de Gouvernance envisagée

(sous réserve de l'approbation par la présente assemblée générale)

## Parité

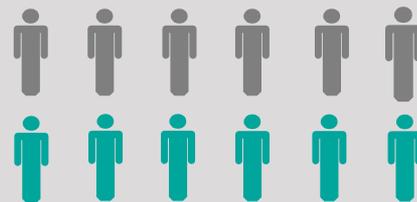
58%  
Homme



42%  
Femme

## Indépendance

50%  
Membres indépendants



## Compétences et Expertises

Services de  
Paiement



Secteur bancaire  
et financier



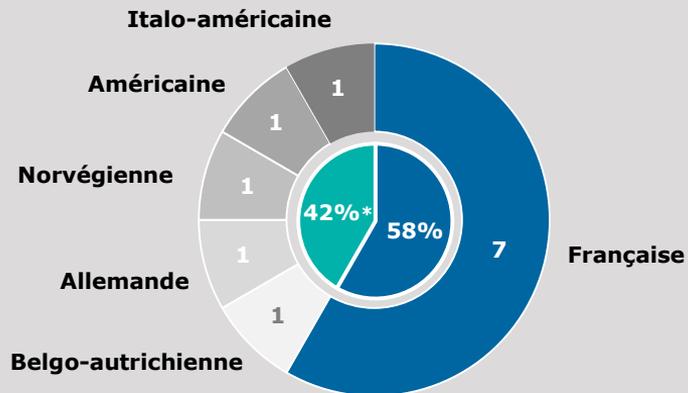
Management



Secteur de  
l'ingénierie



## Nationalités



\* administrateurs non-français

# **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# QUESTIONS RÉPONSES

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

**VOTE DES  
RÉSOLUTIONS**  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
MIXTE

Mardi 30 avril 2019 - Bezons

**Worldline**

# RÉSOLUTION 1

## Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Il vous est proposé, dans la 1<sup>ère</sup> résolution, d'approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels que présentés dans le document de référence 2018 de la Société.

# RÉSOLUTION 2

## Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Il vous est proposé, dans la 2<sup>ème</sup> résolution, d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe tels que présentés dans le document de référence 2018 de la Société.

# RÉSOLUTION 3

## Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Il vous est proposé, dans la 3<sup>ème</sup> résolution, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice:
  - Au report à nouveau - 34 561 036,45 €
- **Il est proposé de ne distribuer aucun dividende aux actionnaires.**
- Après affectation du résultat 2018:
  - Report à nouveau 183 009 190,87 €

# RÉSOLUTION 4

## Approbation des engagements visés à l'article L.225-42-1 du Code de commerce

Il vous est proposé, dans la 4<sup>ème</sup> résolution, d'approuver les engagements pris au bénéfice de Monsieur Gilles Grapinet, Directeur Général, relatifs, d'une part, à la mise en œuvre du régime de retraite supplémentaire à prestations définies dont il bénéficiait antérieurement et, d'autre part, à la mise en place d'une garantie compensatrice en cas de départ contraint de ce dernier.

## RÉSOLUTION 5

### **Approbation de la convention de suspension du contrat de travail conclue avec Monsieur Marc-Henri Desportes visée à l'article L.225-38 du Code de commerce**

Il vous est proposé, dans la 5<sup>ème</sup> résolution, d'approuver la convention de suspension du contrat de travail de Monsieur Marc-Henri Desportes, pour la durée de ses fonctions de Directeur Général Délégué, telle qu'autorisée par le Conseil d'administration et mentionnée dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

## RÉSOLUTION 6

### Approbation de la convention de mutation de Monsieur Gilles Grapinet visée à l'article L.225-38 du Code de commerce

Il vous est proposé, dans la 6<sup>ème</sup> résolution, d'approuver la convention de mutation de Monsieur Gilles Grapinet, Directeur Général, telle qu'autorisée par le Conseil d'administration et mentionnée dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

## RÉSOLUTION 7

**Approbation de l'accord relatif au bénéficiaire par Monsieur Gilles Grapinet de l'application des régimes frais de santé et « Incapacité, Invalidité, Décès » en vigueur au sein de la Société pour l'ensemble des salariés visé à l'article L.225-38 du Code de commerce**

Il vous est proposé, dans la 7<sup>ème</sup> résolution, d'approuver la convention ayant pour objet d'autoriser Monsieur Gilles Grapinet à bénéficier du régime de remboursement des frais de santé et du régime « Incapacité, Invalidité, Décès », ainsi que des contributions de l'employeur à ces régimes, dans les mêmes conditions que les salariés.

## RÉSOLUTION 8

### Approbation de l'avenant à la convention conclue avec SIX Group AG le 18 octobre 2018 visé à l'article L.225-38 du Code de commerce

Il vous est proposé, dans la 8<sup>ème</sup> résolution, d'approuver l'avenant à la convention en date du 18 octobre 2018 conclue entre Worldline et SIX Group AG, tel qu'autorisé par le Conseil d'administration et mentionné dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

# RÉSOLUTION 9

## Approbation de la Convention Globale d'Alliance entre Worldline et Atos SE visée à l'article L.225-38 du Code de commerce

Il vous est proposé, dans la 9<sup>ème</sup> résolution, d'approuver la Convention Globale d'Alliance conclue entre Worldline et Atos SE telle qu'autorisée par le Conseil d'administration et mentionnée dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

# RÉSOLUTION 10

## Fixation du montant global annuel des jetons de présence

Il vous est proposé, dans la 10<sup>ème</sup> résolution, de fixer à 600 000 euros le montant global annuel des jetons de présence pour l'année 2019.

# RÉSOLUTION 11

## Nomination de Monsieur Georges Pauget en qualité de membre du conseil d'administration de la Société



Il vous est proposé, dans la 11<sup>ème</sup> résolution, de nommer Monsieur Georges Pauget en qualité de membre du conseil d'administration de la Société.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de la Société.

# RÉSOLUTION 12

## Nomination de Madame Mette Kamsvåg en qualité de membre du conseil d'administration de la Société



Il vous est proposé, dans la 12<sup>ème</sup> résolution, de nommer Madame Mette Kamsvåg en qualité de membre du conseil d'administration de la Société.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de la Société.

# RÉSOLUTION 13

## Nomination de Monsieur Lorenz von Habsburg Lothringen en qualité de membre du conseil d'administration de la Société



Il vous est proposé, dans la 13<sup>ème</sup> résolution, de nommer Monsieur Lorenz von Habsburg Lothringen en qualité de membre du conseil d'administration de la Société.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de la Société.

# RÉSOLUTION 14

## Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Ursula Morgenstern



Il vous est proposé, dans la 14<sup>ème</sup> résolution, de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Ursula Morgenstern pour une durée de deux années. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de la Société.

# RÉSOLUTION 15

## Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Luc Rémont



Il vous est proposé, dans la 15<sup>ème</sup> résolution, de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Luc Rémont pour une durée de trois années.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de la Société.

# RÉSOLUTION 16

## Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Susan M. Tolson



Il vous est proposé, dans la 16<sup>ème</sup> résolution, de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Susan M. Tolson pour une durée de trois années.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de la Société.

# RÉSOLUTION 17

## **Approbation des éléments de rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Gilles Grapinet, Directeur Général**

Il vous est proposé, dans la 17<sup>ème</sup> résolution, d'approuver les éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Gilles Grapinet, tels que décrits dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société, et figurant dans le document de référence 2018, ainsi que dans le rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions.

# RÉSOLUTION 18

## **Approbation des éléments de rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Marc-Henri Desportes, Directeur Général Délégué**

Il vous est proposé, dans la 18<sup>ème</sup> résolution, d'approuver les éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Marc-Henri Desportes, tels que décrits dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société, et figurant dans le document de référence 2018, ainsi que dans le rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions.

# RÉSOLUTION 19

**Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, long- termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Gilles Grapinet, Directeur Général**

Il vous est proposé, dans la 19<sup>ème</sup> résolution, d'approuver les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Gilles Grapinet en raison de son mandat de Directeur Général, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société, et figurant dans le document de référence 2018, ainsi que dans le rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions.

## RÉSOLUTION 20

**Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, long-termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Marc-Henri Desportes, Directeur Général Délégué**

Il vous est proposé, dans la 20<sup>ème</sup> résolution, d'approuver les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Marc-Henri Desportes en raison de son mandat de Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société, et figurant dans le document de référence 2018, ainsi que dans le rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions.

# RÉSOLUTION 21

## Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la Société

- Il vous est proposé, dans la 21<sup>ème</sup> résolution, de renouveler au bénéfice de votre conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, l'autorisation d'acheter des actions de la Société.
- Les achats d'actions pourront porter sur un nombre maximal d'actions représentant 10% du capital social. Le prix maximal d'achat ne devra pas excéder 79,60 € (hors frais) par action.
- Cette autorisation a pour but, notamment, de permettre au conseil d'administration de remettre les actions en échange lors d'opérations éventuelles de croissance externe, de promouvoir la liquidité des titres, ou de les attribuer aux salariés ou dirigeants du groupe, dans le cadre de plans d'intéressement.

# RÉSOLUTION 22

## Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues

- Il vous est proposé, dans la 22<sup>ème</sup> résolution, de renouveler l'autorisation accordée au conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, d'annuler tout ou partie des actions que la Société détient ou pourrait détenir par suite d'achats réalisés dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de commerce.
- Le capital pourra être réduit par annulation d'actions dans la limite de 10% du capital social constaté au moment de la décision d'annulation par périodes de 24 mois.

## RÉSOLUTION 23

**Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en qualité de salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées**

Il vous est proposé, dans la 23<sup>ème</sup> résolution, de déléguer au conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, la compétence de décider d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

# RÉSOLUTION 24

## **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées**

- Il vous est proposé, dans la 24<sup>ème</sup> résolution, de renouveler en faveur du conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, l'autorisation à l'effet de consentir des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société, dans la limite de 0,7% du capital social au jour de la présente Assemblée Générale Mixte, en faveur des salariés et des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées.
- En cas d'utilisation concomitante ou successive par le conseil d'administration des autorisations conférées par les résolutions 24 et 25, un plafond global dérogatoire de 0,5% du capital social au jour de la présente Assemblée Générale Mixte s'appliquera.

# RÉSOLUTION 25

## **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées**

- Il vous est proposé, dans la 25<sup>ème</sup> résolution, de renouveler en faveur du conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, l'autorisation à l'effet de procéder à l'attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre, dans la limite de 0,37% du capital social au jour de la présente Assemblée Générale Mixte, en faveur de salariés et des mandataires sociaux de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées.
- La période minimale d'acquisition au terme de laquelle l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive sera fixée à 3 ans.
- En cas d'utilisation concomitante ou successive par le conseil d'administration des autorisations conférées par les résolutions 24 et 25, un plafond global dérogatoire de 0,5% du capital social au jour de la présente Assemblée Générale Mixte s'appliquera.

# RÉSOLUTION 26

## Modification de l'article 13 des statuts à l'effet d'augmenter le nombre maximal d'administrateurs

Il vous est proposé, dans la 26<sup>ème</sup> résolution, de modifier l'article 13 des statuts afin de porter à 18 le nombre maximum d'administrateurs.

# RÉSOLUTION 27

## **Modification de l'article 16 des statuts à l'effet de déterminer les modalités de désignation des administrateurs représentant les salariés**

Il vous est proposé, dans la 27<sup>ème</sup> résolution, de modifier l'article 16 des statuts afin de prévoir les conditions de désignation d'administrateurs représentant les salariés au conseil d'administration.

La durée des fonctions de l'administrateur représentant les salariés sera de 3 ans.

# RÉSOLUTION 28

## Pouvoirs

Il vous est proposé, dans la 28<sup>ème</sup> résolution, de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Mixte, en vue d'effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités nécessaires.

**Worldline**